Le 18 juillet 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

4000 d'ampoules LED pour accélérer la transition énergétique sur le Pays Sud Toulousain

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Vous êtes un particulier à faible revenu ? Vous résidez dans le Pays Sud Toulousain labellisé territoire à énergie positive ?
Le Service Energie du Pays Sud Toulousain, l'Etat et EDF, vous offrent un duo d'ampoules LED pour vous aider dans vos économies d'énergie.
Pour venir retirer vos ampoules, munissez-vous de votre revenu fiscal de référence et rendez-vous à la Plateforme Objectifréno du Pays Sud Toulousain à Carbonne ou bien aux permanences mises en place à Auterive, Cazères, Rieumes, Le Fousseret.
*Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site : **www.objectifreno.fr***
Cette opération de distribution originale illustre concrètement la mise en œuvre de la transition énergétique au plus près des territoires et des ménages.
Plus d'informations au 05 61 97 34 20 ou par mail ae-sudtoulousain@orange.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

PAYS SUD TOULOUSAIN
BP 60017
68 rue de l'Église
31390 CARBONNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un million d'ampoules à destination des ménages à faible revenu

Les ménages à faible revenu et les personnes âgées résidant dans un territoire à énergie positive participant à l'opération, pourront se voir remettre un duo d'ampoules LED contre la restitution de vieilles ampoules. Celles-ci seront ensuite recyclées via une filière spécialisée.
En accompagnement de cette distribution, les ménages bénéficieront d'une sensibilisation aux économies d'énergie.
Cette opération s'appuie sur la convention signée le 19 janvier 2016 par Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et Jean-Bernard Levy, Président directeur général d'EDF, portant sur la distribution gratuite d'un million d'ampoules LED dans les Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte.
La remise des ampoules LED s'étend sur les années 2016 et 2017, dans les Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte de moins de 250 000 habitants qui en ont fait la demande via le site http://edf-led-dans-les-tepcv.rexel.fr/survey/start/1/edf

Réduire sa facture et soutenir la transition énergétique

Une ampoule LED a une durée de vie de 15.000 heures et ne consomme que 20% de l'énergie nécessaire à une ampoule classique. Chaque ampoule distribuée revient à économiser 40 kWh par an et environ 6€ sur sa facture d'électricité.
La technologie LED, est aussi une opportunité pour l'éclairage public. Le programme Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte a déjà permis le remplacement de près de 300 000 ampoules pour des économies équivalentes à la consommation de 30 000 logements.

Pour en savoir plus sur le dispositif et les aides : http://www.objectifreno.fr

Pour en savoir plus sur la convention : http://www.developpement-durable.gouv.fr/Segolene-Royal-confirme-le,46296.html

PAYS SUD TOULOUSAIN
BP 60017
68 rue de l'Église
31390 CARBONNE